

Interdire l'hébergement touristique au rez-de-chaussée de locaux commerciaux dans la rue Racine

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 63357Mb, 63365Mb, 63366Mb et 63368Mb, R.C.A.6V.Q. 313

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 4 au 10 mai 2022

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier de Loretteville, partie est de la rue Racine, au croisement du boulevard Bastien à l'est et du boulevard Valcartier à l'ouest.

Description du projet et principales modifications

Afin d'assurer que l'animation sur rue soit favorisée pour les commerces d'une section de la rue Racine, la Ville de Québec propose d'y interdire les établissements hôteliers au rez-de-chaussée, car ces établissements ne permettent pas d'animer les façades.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=326>

Participation

Conseillère municipale :

Mme Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du district électoral de Loretteville–Les Châtelains

Personne-ressource :

Mme Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale.

Coordination de la consultation :

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page web du projet

- 33 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite.

Questions et commentaires du public

Personne n'a formulé de questions ou commentaires en ligne. Des questions et commentaires ont toutefois été partagés le 3 mai 2022 dans le cadre de l'*Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier de Loretteville*.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles et au Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Réalisation du rapport

Date

11 janvier 2022

Rédigé par

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne